



Certificat d'Accréditation

N° : 2-018 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Sarl INSPECT
Entreprise de Contrôle Technique

*Adresse : Rue des frères MELLAL/ SIDI AHMED
06000 BEJAIA - ALGERIE*

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020:2012 (en tant qu'organisme de type A) et les règles d'application d'ALGERAC, pour les activités d'inspection suivantes :

- ✓ Inspection dans les ouvrages et installations industrielles (APV/APG-APL-APE)

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation, sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 28/12/2020

Date de fin de validité : le 27/12/2024

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 28/12/2017

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-018 Rev 02****L'Organisme d'inspection :****Sarl INSPECT**

(Entreprise de contrôle technique)

Rue des frères MELLALI SIDI AHMED-06000 BEJAIA-ALGERIE

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/CEI 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de type A dans les domaines :

- **CONTROLE DES APPAREILS A PRESSION (APG/APV)**
- **CONTROLE DES APPAREILS DE LEVAGE (APL)**
- **CONTROLE DES APPAREILS ELECTRIQUE (APE)**

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	<ul style="list-style-type: none">- Siege Social : Rue des frères MELLALI SIDI AHMED-06000 BEJAIA-ALGERIE -Tel: (213) 555 01 88 10-Fax: (213) 34 17 53 53-Site Web: www.inspectalgerie.com
------------------------	--

Date de prise d'effet : 28 Décembre 2020**Date de fin de validité : 27 Décembre 2024**

**Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection**

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : I. EQUIPEMENTS SOUS PRESSION				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
1.1 Contrôle des Appareils à Pression Gaz/Vapeur	- VT - CND	Inspection périodique inspection avant mise en exploitation Inspection sur chantier Inspection après modification	- Mesureur d'épaisseur -Pied à coulisse -Duromètre -Pompe d'épreuve -Manomètre 0 à 40 bars -Caméra endoscopique	-Décret n° 90-245 (Gaz) -Décret n° 90-246 (Vapeur) - Décret exécutif n°91-05 du 19.01.91 - Circulaire n°2 du 11.07.1983 -Procédure interne PR-R7.1.1-APG
Domaine Général : 2. ELECTROMECHANIQUE				
2.1 Contrôle des Appareils de Levage (APL)	- VT - CND	Inspection périodique inspection avant mise en exploitation Inspection sur chantier Inspection après modification.	-Théodolite -Pied à coulisse -Mètre ruban -Dynamomètre	-Décret exécutif N°91-05 du 19/01/1991 - Décret présidentiel N°06-60 du 11 février 2006 -Procédure Interne PR-R7.1.1-ALN -ISO 4310 -ISO 3691-1 -NF EN 1726-1 -Norme NA 956
Domaine Général : 3. ELECTRICITE				
3.1 Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)	-VT et Prise de mesure	Inspection périodique inspection avant mise en service Inspection sur chantier...	- Mégohmmètre -Pince de terre -Pince Amp -Mesureur de terre	-NFC 15-100 -NFC 13-100 -Procédure Interne PR-R7.1.1-APE -Décret exécutif N°01-342du 28.10.2001 -Décret exécutif N°91-05du19.01.91 - Normes ATEX